

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société coopérative dissoute: **Coopérative de cautionnement des arts et métiers fribourgeois en liquidation, Fribourg**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3.

Date de la décision: 18.06.2008
4.

Echéance de préavis des créances: **31.10.2008**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Coopérative de cautionnement des arts et métiers fribourgeois en liquidation, p.a. Union patronale, Jean-Pierre Siggen, liquidateur, rue de l'Hôpital 15, Case postale 1552, 1701 Fribourg
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société coopérative dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: Il est d'ores et déjà prévu de procéder à une répartition anticipée après un délai de trois mois suivant la troisième publicaiton de cet avis, conformément à l'article 745 al. 3 CO, applicable en vertu du renvoi de l'article 913 al. 1 CO.

Siggen Jean-Pierre
1701 Fribourg

(04631158)